

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SEMIOLOGIQUES

sous la direction de M. Jean-Blaise GRIZE

L'argumentation et le résumé

par Georges Vignaux, Neuchâtel

No 10 – Mars 1971

L'ARGUMENTATION ET LE RESUME

par Georges VIGNAUX, Neuchâtel

<u>Sommaire :</u>	<u>page</u>
Introduction	1
1. Le résumé	4
1.1) Le résumé. Notions générales	4
1.2) Le résumé et la concision stylistique	5
1.3) Le résumé en pédagogie	6
1.4) Le résumé documentaire	8
1.5) La rhétorique et le résumé	10
1.5.1) La rhétorique et ses parties	10
1.5.2) Le résumé rhétorique	11
1.6) Le résumé. Conclusions générales	12
2. L'argumentation et le résumé	15
2.1) Pourquoi résumer une argumentation ?	15
2.2) Comment résumer une argumentation ?	18
2.3) Les articulations du sens dans l'argumentation	22
2.4) Signification et sens dans le discours	26
2.5) Le discours argumentatif en situation	28
2.6) Compléments à l'analyse du discours argumentatif	29
2.6.1) Les parties du discours	29
3. Récapitulatif : résumer un discours argumentatif	32
3.1) Technique	32
4. Annexes : résumés et découpages de discours en argumentèmes	35

Introduction

Les bons maîtres de nos scolarités nous avaient enseigné en particulier, à résumer. On nous suggérait alors de dégager le plan d'un texte et les pensées d'un auteur, selon une démarche dont la finalité était de décrire l'oeuvre comme traduisant la personnalité de celui qui l'avait produite.

Nous avons aujourd'hui pour problème d'analyser des discours considérés comme textes, en vue de rendre compte des stratégies argumentatives. C'est dire que les techniques d'analyse ne sont notre objet que dans la mesure seulement où elles peuvent amener à isoler les critères qui permettent de qualifier un discours d'argumentatif, en montrant particulièrement les relations établies par l'auteur du discours dans son exposé.

Tout discours respecte ainsi une organisation même si ce plan n'est pas toujours explicitement marqué. Tout discours porte sur un thème et véhicule un certain nombre d'idées-forces relatives à ce thème. Tout discours enfin exprime la position de son auteur sous la forme de relations posées, niées ou modalisées entre les sous-thèmes ou les thèmes particuliers que les conditions de production du discours ont amené l'auteur de ce discours à associer au thème principal.

Est-il possible donc de dégager objectivement ce thème principal et de distinguer les sous-thèmes qu'enchaîne le discours? Il faut considérer en effet que ces sous-thèmes ne sont pas seulement des parties exposées successivement mais aussi des unités de sens contribuant au sens général du discours et fonctionnant selon une structure argumentative où les relations générales sont à la fois dépendantes et influent sur les relations internes à la composition des sous-thèmes. L'hypothèse est qu'il existe un fonctionnement

général des arguments du discours distribués en groupements partiels ou argumentèmes qui sont autant d'unités de sens locales.

Il peut apparaître arbitraire de fractionner l'étude du fonctionnement global du discours en deux parties dont l'une serait une cartographie des manifestations du sens et l'autre l'armature logico-discursive des relations interparties et interphrases. Nous l'avons tenté cependant, pour des raisons essentiellement méthodologiques. Ainsi, nous avons voulu d'abord déterminer la possibilité d'analyser un discours en thèmes de façon à traduire ses enchaînements de surface non pas seulement en parties d'un plan général mais aussi en relations sémantiques simples. Dans une étude ultérieure, nous nous proposons d'aborder l'analyse des mécanismes de procès et des modalisations aspectuelles soulignant la position de l'orateur vis-à-vis des significations véhiculées par son discours.

La première question qui se posait à nous revenait par conséquent à se demander : est-il possible de saisir l'essentiel de ce que signifie un discours, ce qu'il dit et comment il le dit? En d'autres termes, comment résumer un discours sans pour autant en altérer les sens ni interpréter ceux-ci trop subjectivement? Comment surtout rendre compte des oppositions, juxtapositions ou renforcements entre les unités significatives, c'est-à-dire des enchaînements entre ces unités?

Le problème était à la fois d'ordre sémantique et de type syntaxico-logique. Nous nous sommes ainsi penchés sur la question générale du résumé et sur la pertinence d'une analyse donnant en résultat les parties du texte et les modes d'organisation et de groupement sémantiques des phrases. Le produit obtenu est encore le reflet de notre volonté de sténographie modeste. Son intérêt peut venir cependant de la mise en évidence des possibilités qui se dessinent de systématiser certaines procédures dans les contenus. On peut con-

cevoir ainsi que l'argumentation est aussi la production de relations entre les actes, les situations et les représentations qui font l'objet du discours et qu'évoque l'orateur.

1. Le résumé

1.1) Le résumé - Notions générales

La notion de résumé doit sa définition commune à toute une pratique sociale où le rôle des activités administratives n'a cessé de devenir important. On peut supposer qu'avec l'apparition de la chose publique, la nécessité a surgi très vite de comptes rendus suffisamment circonstanciés mais nécessairement concis ⁽¹⁾ permettant une gestion prudente mais rapide. Ainsi Marmontel rappelle : "La règle générale que prescrit Cicéron pour le résumé de la cause, c'est de n'y rappeler que les points importants, et de donner à chacun deux le plus de force, mais le moins d'étendue qu'il est possible." (Oeuvres, t.IX.,p. 242). Ces 'points importants' - est-il nécessaire de le souligner - ne sont que la traduction des finalités du discours ou du texte, de ce que l'auteur a décidé de considérer comme important.

Le résumé reste donc dépendant de la personnalité de son auteur; les règles codifiant son élaboration restent suffisamment imprécises pour le permettre. On imagine alors quelle peut être son influence lorsqu'en dépend la décision à prendre. Un exemple frappant en est ainsi la constitution des pièces d'instruction d'un procès et l'usage qu'on peut faire des résumés de l'affaire ou de certaines circonstances. C'est alors le problème délicat de l'interprétation juridique des faits, problème qui peut à l'occasion concerner certains pamphlétaires. Nous retrouvons ainsi dans les Procès de P.L. Courrier ce passage significatif : "Toutes ses raisons (du procureur du roi)...furent encore étendues, développées, amplifiées dans le résumé très prolixe qu'en fit Monsieur le

(1) M. Spentels, Dictionnaire du style et des usages administratifs, Bruxelles, SODI, 1967.

Président".

On peut mettre en effet dans la composition d'un résumé tous les éléments qu'il est supposé résumer; on peut aussi choisir certains de ces éléments de la façon la plus positive ou la plus négative qui soit. Il y a là matière à argumenter. J.-J. Rousseau que les circonstances pouvaient conduire à ce dernier exercice, se réfère même dans une Lettre à l'archevêque de Paris à la conception du résumé qui lui semblait être celle du Christ : "Quand il (Jésus) résumait la loi et les prophètes, c'était bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance".

En bref, pour ne pas dire en résumé, si nous revenons aux dictionnaires, résumer cela signifie "rendre en moins de mots, plus brièvement" ⁽²⁾ ou encore "reprendre sommairement les points les plus importants d'une discussion, d'un discours". ⁽³⁾

1.2) Le résumé et la concision stylistique

Puisqu'il peut s'agir de dégager les points les plus importants d'un exposé, on voit que l'opération de résumer peut directement répondre à des intentions stylistiques. "C'est une qualité essentielle du style, écrit Lanson que la concision. Il faut d'une part se rappeler que l'art est un choix, qu'on ne peut tout dire, que le style, comme l'art, vit de sacrifices". ⁽⁴⁾

Ainsi tout un modèle du style est proposé qui conduit le lecteur des traités de stylistique à sabrer les épithètes et les adverbess superflus, à éviter les conjonctions parasites et à supprimer toute redondance. Des tournures équivalentes sont fournies, permettant à chaque fois d'abrégger.

Ce qu'il est recommandé, c'est de noter seulement ce qui est essentiel, caractéristique. Ainsi une description

(2) Grand Larousse encyclopédique, Paris, 1964.

(3) Dictionnaire encyclopédique Quillet, Paris, 1935.

(4) R. Georgin, Les secrets du style, Paris, Editions sociales, 1961.

faite de mémoire vaut mieux que tout enregistrement devant l'objet ou le paysage, car le recul permet alors de classer les détails et d'éliminer ceux jugés non pertinents à l'effet souhaité. Le modèle stylistique général est alors celui de la sobriété et la litote devenant recette du style, le XVII^e siècle classique se voit souvent élever au rang de témoin du genre.

1.3) Le résumé en pédagogie

Dans le manuel scolaire, le résumé coïncide traditionnellement avec la fin de chaque chapitre. Un tel résumé ne relève pas d'intentions exclusivement stylistiques. Le but du pédagogue est en général de dégager les points importants de son cours, ceux dont il souhaite ou juge indispensable l'acquisition par l'élève, avant d'aborder le chapitre qui suit. Les présentations et les compositions de ces résumés dépendent donc de leurs auteurs et même des disciplines enseignées.

1.3.1) Le résumé est présenté directement à partir d'un exemple qu'il ne résume pas:

Exemple : C. Vignier, Cours de Langue française, Payot, 1923.

Leçon 1 : L'action; le verbe

Texte : Entre jour et nuit.

"Sur le couvercle du poêle, dans une casserole de terre, la soupe chauffait. La mère, assise le dos au feu, reprisait des bas d'enfants. Des chemises, des mouchoirs fraîchement lavés, fumaient sur des cordes tendues. Et les enfants, revenus de l'école, regardaient dehors, tout en bas."

Résumé : "Les mots qui indiquent ce que font les personnes, les animaux et les choses sont des verbes; ils expriment des actions".

1.3.2) Le résumé dégage les définitions essentielles du texte, qui établissent les caractéristiques fondamentales de l'objet pédagogique traité et les lois qui le con-

cernent. C'est le cas de nombreux manuels dans les sciences d'observation ou naturelles (physique, chimie, biologie, géographie) où les éléments retenus ne s'interprètent que dans un rapport direct de l'objet avec le domaine scientifique auquel il appartient.

Exemple : Cessac-Tréherne, Paris, Nathan, 1966, classe de 1ère C

Chapitre 1 : La propagation rectiligne de la lumière.

Résumé : "La lumière est la cause des sensations lumineuses : un objet n'est visible que si l'oeil en reçoit de la lumière. Un objet lumineux peut être une source de lumière ou seulement un corps éclairé."

"La lumière se propage dans le vide et les milieux transparents; elle est arrêtée par les corps opaques."

"Dans un milieu transparent homogène, la lumière provenant d'un point lumineux se propage suivant des lignes droites issues de ce point. Ces droites sont appelées des rayons lumineux."

"Cette hypothèse de la propagation rectiligne de la lumière explique la formation des ombres et la reproduction d'un objet au moyen d'une 'chambre noire'."

1.3.3) Le résumé brosse le tableau global, à grands traits, de l'époque dont on souhaite que le lecteur retienne les tendances et l'évolution principales, à charge pour lui de compléter cette vision par les précisions du chapitre qui précède. Les notions sont générales et se bornent à quelques indications sur un type de civilisation, renvoyant aux paragraphes correspondants. Le résumé n'a plus seulement vocation pédagogique mais aussi culturelle. La responsabilité de l'historien y est grande.

Exemple : E. Badoux et R. Déglon, Histoire générale des origines au XIIIe siècle, Payot, Lausanne, 1968.

Le développement économique et les villes. (chapitre XLIV, p. 334)

Résumé :

1/ Dès le XIe siècle, l'industrie se concentre dans les vil-

- les. Dans les villes importantes, les corporations groupent obligatoirement les gens de même métier (§§ 254 et 255).
- 2/ Le début du XIIe siècle voit renaître le commerce et les transports, qui sont facilités par plusieurs inventions. L'argent prend une importance croissante (§§ 256 et 257).
 - 3/ A la même époque, des villes, à la fois marchés et forteresses, connaissent un développement important (§ 258).
 - 4/ Les bourgeois obtiennent de leur seigneur des chartes de franchise. Ainsi se créent les communes (§ 259).
 - 5/ La vie quotidienne comme les moeurs présentent de violents contrastes. A la piété se mêlent beaucoup de superstitions (§§ 262 et 263).

1.4) Le résumé documentaire

Il est généralement profitable pour le traitement documentaire de l'information de substituer aux énoncés en langue naturelle des représentations symboliques formulées dans un langage documentaire ad hoc et ce, pour les besoins de l'exploitation future. Pour traduire le sujet principal dont traite un document, la caractérisation sémantique utilise un nombre restreint de termes dont les combinaisons exprimeront le contenu détaillé du document, c'est-à-dire que l'indexation de ce dernier sera de type combinatoire. La démarche intellectuelle s'articule ainsi en deux étapes : la condensation d'abord qui conduit à la représentation d'énoncés longs à l'aide d'un nombre restreint de notions et la traduction ensuite des expressions scientifiques complexes en expressions normalisées appartenant au langage documentaire choisi. Ce dernier langage constitue le langage-cible de l'opération.

Ce langage-cible est une liste de termes ou descripteurs désignant les notions propres à un domaine scientifique donné, entre lesquels sont établis deux types de relations qualifiées, les unes de sémantiques (classification des descripteurs faite a priori), les autres de syntaxiques (liaisons observées a posteriori).

Il ne s'agit donc pas d'une analyse syntaxique complète des textes d'entrée : le problème se limite à une sorte de normalisation de la terminologie, plus exactement à l'établissement d'un dictionnaire d'équivalences entre langage naturel et langage documentaire, assorti de règles pour l'interprétation des termes polysémiques. Les critères de sens importent ainsi plus souvent que les critères grammaticaux.

La seconde étape de l'indexation consiste en l'établissement de relations logiques entre les descripteurs obtenus dans la première étape. Ces relations sont marquées dans le texte en langage naturel par les indicateurs grammaticaux qu'il est nécessaire d'intégrer dans la représentation en langage documentaire. En général cependant, les critères sémantiques immédiats l'emportent sur les critères grammaticaux pour la construction des syntagmes documentaires. L'analyse grammaticale interviendra là où subsistent des équivoques dans l'interprétation syntaxique des textes considérés.

Cependant les rapports marqués dans la chaîne syntagmatique restent sous forme de rapport de voisinage, uniquement en surface. L'organisation du lexique se fait en fonction de la norme théorique qu'est le domaine scientifique de référence. La terminologie est par suite celle utilisée dans les manuels, les traités et les dictionnaires scientifiques, et on ne peut aboutir à une interprétation unique des énoncés qu'en se référant à une connaissance de la théorie scientifique à laquelle appartiennent les textes considérés.

On voit alors que c'est de la perspicacité de l'analyste s'appuyant sur cette connaissance et sur la comparaison des énoncés que dépendront en dernier ressort, l'application de l'indexation et de la condensation, c'est-à-dire l'élaboration du résumé documentaire du texte.

Exemple : On peut choisir ainsi pour le résumé d'un article scientifique de ne retenir que les techniques utilisées par

l'auteur, la conclusion principale de l'article (son apport théorique) ou sa place à l'intérieur d'une recherche déterminée.

Exemple:

Résumé: Remond (A), Lesevre (N). Remarques sur les conditions d'apparition et l'importance statistique des ondes lambda chez les individus normaux. Revue Neurol. Fr. (1956), 94, no 2, 160.

Les auteurs insistent sur les points suivants : 1) au point de vue technique il est essentiel d'utiliser une sensibilité élevée des amplificateurs; 2) les ondes lambda n'apparaissent pas pendant l'obscurité même si le sujet ouvre et ferme les yeux.

Termes à Remarques

indexer : sur
conditions d'apparition
et
importance statistique
des
ondes lambda
chez
individus normaux

1.5) La rhétorique et le résumé

1.5.1) La rhétorique et ses parties

La "technê" aristotélicienne s'articule en cinq parties :

- inventio : trouver ce qu'on va dire,
- dispositio : ordonner ce qu'on a trouvé,
- elocutio : orner ce qu'on dit avec des figures,
- actio : agir sur le discours par les gestes et la diction
- memoria : faire appel à sa mémoire

1.5.1.1) L'inventio

C'est la redécouverte des arguments qui existent préalablement dans le patrimoine culturel. Il s'agit d'une part d'entraîner logiquement la conviction chez l'auditeur mais aussi de susciter en lui l'émotion. Les preuves intrinsèques appartiennent entièrement au domaine du raisonnement de l'orateur; les preuves extrinsèques sont dans la nature même de l'objet.

Si l'exemple est ainsi à caractère inductif, les argumenta sont présentés par contre comme des modes déductifs. L'enthymème, fondé sur l'aspect vraisemblable des prémisses et non sur leur vérité, est le syllogisme propre à la démarche rhétorique. Les lieux dont les Topiques donnent une liste complète sont des formes vides communes à tous les arguments, des stéréotypes, des opinions communes dont la valeur persuasive a été éprouvée.

1.5.1.2) La dispositio

Elle est la mise en ordre des parties du discours, la composition véritable de ce dernier. Le début, l'exorde et la fin, l'épilogue sont les moments où l'orateur fait appel aux sentiments de l'auditoire, mais l'épilogue est aussi le résumé des faits et des sentiments que le discours a présentés.

La narratio après l'exorde, et la confirmatio sont les deux parties centrales et démonstratives de l'exposition. La narratio est le récit des faits, considérés comme preuves. La confirmatio est l'exposé des arguments ou raisons probantes.

1.5.2) Le résumé rhétorique

L'opération qui consiste à résumer ou à raccourcir se manifeste sous deux formes dans la tradition rhétorique.

La première apparaît dans certains procédés de raisonnement incomplet. Ainsi, Port-Royal reconnaît à propos

de la suppression d'une proposition du syllogisme proposition jugée trop claire ou trop connue : "Ainsi cette suppression flatte la vanité de ceux à qui on parle, en se remettant de quelque chose à leur intelligence, et en abrégeant le discours, elle le rend plus fort et plus vif." (Logique, III, XIV).

La concision est présentée ainsi comme l'occasion principale pour la pensée de dépasser les limites de l'expression.

La seconde manifestation rhétorique du résumé est située au niveau de la quaestio, c'est-à-dire de ce qui définit le thème particulier du discours. C'est en quelque sorte le contenu résumé, un raccourci du sujet à débattre, proposition, qui suivra immédiatement l'exorde, avant la narration des faits. Il s'agit alors de condenser en une question générale ce à quoi se rapportera le discours. Cette question générale sera confrontée à l'inventio : elle stimulera par sa brièveté la recherche des arguments. Ce résumé peut avoir deux formes : celle d'une position, d'une thèse abstraite ou encore celle d'une hypothèse à propos des faits ou de circonstances particulières.

1.6) Le résumé. Conclusions générales

De façon générale, on peut constater deux types de résumés :

- 1/ Le résumé informatif qui est la version condensée mais fidèle du texte ou du document auquel il se rapporte;
- 2/ Le résumé indicatif qui a pour fonction de signaler ou de mettre en évidence le thème principal ou les thèmes importants du texte.

Le résumé informatif peut remplacer le texte dans la mesure où son contenu condense avec fidélité ce que dit le texte, en rapportant tous les détails importants du message. Plan, terminologie nouvelle et résultats ou conclusions doivent ainsi y figurer.

Le résumé indicatif, à la différence du résumé informatif, traduit la position et le jugement de l'auteur du résumé vis-à-vis du texte original. La composition d'un tel résumé varie donc selon les options et les spécialités de son auteur. Un véritable travail d'interprétation peut ainsi être réalisé dont les finalités correspondent généralement aux intérêts des lecteurs que vise ce type de résumé.

Comment traduire donc les procédures utilisées par ces deux types de démarches? Dans le premier cas, nous verrons surtout des procédés d'élagage et de condensation du texte original. Dans le second, des mécanismes d'extraction et d'interprétation amènent à ne retenir que les données principales ou jugées principales du texte.

Le schéma est :

I / information { - élagage
- condensation } on rapporte tout ce qui est dit

en supprimant simplement les redondances stylistiques et certains exemples.

II / indication { - extraction
- interprétation } on dégage l'idée ou les idées principales du texte en soulignant leur importance ou en les qualifiant.

Donc : Ce que l'auteur du texte pense, ses raisons, ses motivations, ses buts.

Grossièrement ceci peut correspondre à deux niveaux linguistiques différents :

I / information { on retransmet en les condensant les dits
on reste au niveau du texte ou de l'énoncé.

II /
indication { on traduit les intentions et les raisons
du texte
L'interprétation porte sur les énonciations
du texte. Le résumé est en quelque sorte à
un niveau métatextuel.

2. L'argumentation et le résumé

2.1) Pourquoi résumer une argumentation ?

Nous ne pouvons ignorer les liens de filiation qui existent entre la rhétorique classique dont nous venons de résumer le développement historique, et l'argumentation quotidienne. Toutes les opérations discursives de notre vie sociale, qu'elles visent à l'élaboration de textes écrits ou qu'elles se manifestent sous la forme d'argumentations spontanées et orales, dépendent encore de notre culture occidentale. Toute argumentation introduit une dimension rhétorique sociale dès sa production.

Ainsi, écrit R. Barthes : "Beaucoup de traits de notre littérature, de notre enseignement, de nos institutions de langage (et y a-t-il une seule institution sans langage?) seraient éclaircis ou compris différemment si l'on connaissait à fond (c'est-à-dire si l'on ne censurait pas) le code rhétorique qui a donné son langage à notre culture."⁽⁵⁾

Aristote, par sa création d'une rhétorique homogène appliquée, est encore présent dans la plupart de nos développements argumentatifs. Le XVII^e siècle a privilégié incontestablement la réflexion sur la pratique des figures, mais l'erreur fondamentale consisterait aujourd'hui à considérer encore la rhétorique comme un art des tropes. Car si la rhétorique peut apparaître en premier lieu comme maniement et théorie des écarts du langage par rapport à une norme plus ou moins acceptée, elle est bien davantage une sorte de codage de l'acte de parole, restreignant par là-même le caractère individuel et libre qu'à la suite de Saussure nous serions ten-

(5) R. Barthes, L'ancienne rhétorique, Communications, no 16, p. 223.

tés d'attribuer à cet acte de parole. L'argumentation rhétorique pose par suite tout le problème des rapports syntagmatiques et de leur appartenance au domaine de la parole.

Déjà Saussure écrivait à ce sujet dans son Cours de linguistique générale : "Il faut attribuer à la langue, et non à la parole, tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières" et il ajoutait plus loin " "Il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle. Dans une foule de cas, il est difficile de classer une combinaison d'unités, parce que l'un et l'autre facteurs ont concouru à la produire, et dans des proportions qu'il est impossible de déterminer". (6)

L'originalité de la rhétorique et de ses formes d'argumentation est ainsi d'introduire la notion de code dans le champ linguistique de la parole, et ce, sous deux formes. La première relève des manières de parler; elle concerne essentiellement les faits de style et de composition : l'argumentation est associée aux problèmes d'un art d'écrire ou de parler. La seconde, bien plus fondamentale, concerne cette pratique spéculative sans laquelle on ne pourrait mentionner d'argumentation. Comme la rhétorique, l'argumentation est confrontation d'au moins deux parties : la dispositio de l'orateur s'articule face à celle de son adversaire, et réciproquement, sur un mode généralement conflictuel.

La communication argumentative suppose ainsi toujours une interaction sociale directe ou indirecte, selon qu'il y a présence physique ou non d'autrui. Son champ d'études coïncide alors avec celui de la communication verbale aux sens psycholinguistique et psychosocial du terme. Son analyse impose la restitution aux phénomènes linguistiques de leurs fondations extralinguistiques car, "ensemble de stra-

(6) F. de Saussure, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1960, p. 173.

tégies discursives en vue d'une finalité déterminée" (7) elle est avant tout communication entre individus.

La ramener à une manipulation de figures ou de propositions logiques revient donc à nier en elle les rôles présents du locuteur et de l'interlocuteur en même temps qu'à tronquer l'essentiel de l'apport rhétorique qu'elle véhicule.

Il y a en effet, pour reprendre la distinction de R. Barthes, deux pôles dans la rhétorique : un pôle paradigmatique, celui des figures, et un pôle syntagmatique, celui de la dispositio, des parties du discours et de leur ordre (8). C'est cette syntagmatique qui constitue l'ossature essentielle du discours argumentatif. Car si l'argumentation se divise en autant de parties que l'orateur a de fonctions locales ou générales à remplir, le plan du discours est ce qui traduit l'arrangement et la distribution des principales idées sur lesquelles fonctionne le discours. Et si l'argumentation est art de persuader et par là-même "jeu des sentiments", la tradition a aussi posé pour principe à tout orateur, et notre culture en témoigne, qu'il est indispensable de produire la conviction en agissant sur l'entendement. Les discours faits pour les assemblées populaires permettent un style véhément et déclamatoire, mais ce serait une erreur d'en conclure qu'ils n'ont pas besoin d'un raisonnement solide.

Cette syntagmatique du discours est comparable à l'entreprise des rhétoriciens classiques qui imposaient pour plan : 1) exorde, 2) proposition, 3) division, 4) confirmation, 5) conclusion.

Si donc, toute argumentation dans l'acceptation rhétorique du terme, est discours sur le discours, elle est

(7) J.B. Grize, Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, Neuchâtel, no 7.

(8) R. Barthes, L'ancienne rhétorique, Communications, 1970, no 16, p. 176.

aussi mise en valeur des idées-forces de ce discours et nous devons retrouver ces arguments pour reconstruire le schéma syntagmatique du discours. Tout discours reposant sur un thème dans la mesure où il s'inscrit dans la socialité du raisonnement, nous devons retrouver les grandes étapes du développement de ce thème. L'argumentation est ainsi discours sur l'exposition d'arguments jugés par l'orateur pertinents à la finalité qu'il s'est posée. Nous appellerons argumentèmes, ces unités argumentatives à l'intérieur du discours. Les retrouver puis les relier est indispensable si nous entendons notamment analyser la structure syntagmatique du discours argumentatif.

Une première étape consistera ainsi à isoler ces argumentèmes; la seconde étape aura pour but de marquer les relations existant entre ces argumentèmes dans le développement du discours.

La technique du résumé semble à même de nous permettre de réaliser cette première étape de filtrage des argumentèmes. Il va sans dire que nous ne songerions pas à utiliser la pratique du résumé si nous nous bornions à analyser des slogans publicitaires. Mais notre choix s'est porté sur des textes écrits donc cursifs, relativement longs.

Nous traiterons ultérieurement des problèmes que soulève l'utilisation des textes écrits, face à l'existence de manifestations argumentatives du type oral. Retenons que la cursivité même du discours écrit nous semble répondre plus aisément et dans une première approche à notre propos. Tous les discours analysés ont supposé en effet une préparation de la part de leurs auteurs. C'est entre autres ce plan que nous entendons retrouver, les types de structures argumentatives utilisées, les modes de relations entre argumentèmes employés et leurs spécificités éventuelles.

2.2) Comment résumer une argumentation ?

Nos bons maîtres nous ont à tous laissé le souvenir de résumés didactiques, appropriés, semblait-il, à l'ana-

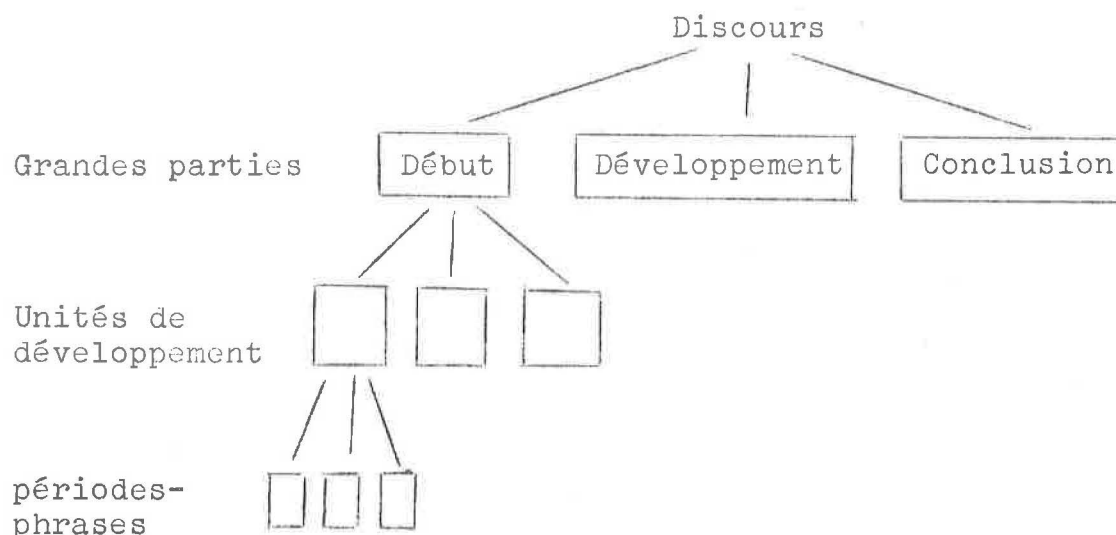
lyse des sentiments ou de la pensée d'un auteur. Il s'agissait généralement de mises en évidence d'éléments jugés significatifs et propres à différencier un auteur ou un texte littéraire d'un autre. Devrons-nous procéder ainsi?

Nous ne le pensons pas dans la mesure où il ne s'agit pas pour nous d'interpréter un texte mais de restituer, au sens de filtrer le moins subjectivement possible, les argumentèmes qui composent une argumentation et les relations qui les unissent dans un ensemble-discours. Tout au plus, s'agira-t-il pour nous d'éliminer ce qu'en première approche nous jugerons seulement redondant, de raccourcir ce que l'auteur dit deux fois, de découper enfin le texte en unités de sens locales. Nous voyons immédiatement le type de difficultés sémantiques qu'une telle tentative comporte, et partant, l'excès de précautions qu'elle nécessite. En fait, il importe pour nous, d'une part de restituer le plan du discours, d'autre part, de ne négliger aucune des unités positionnelles qu'il contient.

En ce qui concerne le plan du discours, nous avons vu quel type de découpage nous offrait la dispositio rhétorique (exorde, narration, confirmation, épilogue). Cet arrangement des unités est au niveau du discours; la conlocatio est l'arrangement des unités de la partie. Mais le discours est aussi à lui-même une unité complète face aux autres discours auxquels il renvoie.

On peut donc considérer de façon exclusive ou bien successivement plusieurs niveaux d'unités argumentatives : 1) le niveau général du discours, 2) les grandes parties du discours analogues à celles de la dispositio, 3) la partie elle-même ou le morceau de développement, 4) l'unité de développement, par exemple la thèse résumée du discours ou l'attitude vis-à-vis de cette thèse, enfin, 5) la période, en général la phrase selon une structure qui comporte un début et une fin marqués.

Le schéma est alors le suivant :



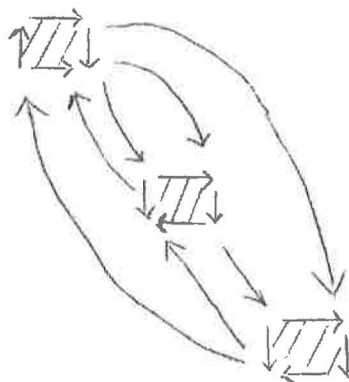
Un tel découpage cependant ne peut être abordé sans qu'auparavant soient arrêtées un certain nombre d'hypothèses de travail. Une question vient en effet immédiatement : qu'allons-nous choisir comme unité de développement, c'est-à-dire comme unité de sens ? Comment définirons-nous l'élément sémantique à l'intérieur d'une argumentation ?

Un discours argumentatif n'est pas seulement une série d'articulations logiques ayant pour fonction de relier un certain nombre d'arguments. C'est aussi une séquence significative où les effets de sens d'une part apparaissent au niveau du discours complet, d'autre part sont créés à travers l'enchaînement d'unités de sens organisées autour d'un contenu local précis qui peut être exemple, partie ou développement du thème général du discours. Les relations peuvent alors porter à la fois sur deux ou plusieurs unités significatives voisines, sur l'ensemble des unités ou sur des unités non limitrophes, la seconde renvoyant par exemple à la quatrième, etc.

A l'intérieur d'autre part de chaque unité de signification, il peut exister des types de relations faisant intervenir de deux à n phrases pour leur composition.

Le schéma peut être :

argumentème/unité de sens



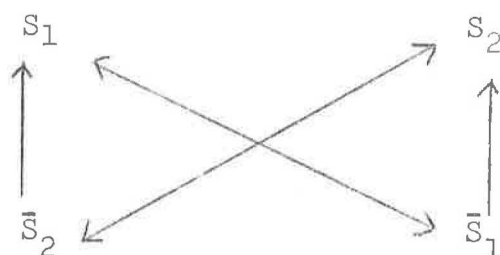
La structure de l'unité de signification coïncide avec celle de l'argumentème qui devient ainsi unité de sens locale organisée autour d'un point précis d'argumentation. Deux questions sont alors à poser : qu'allons-nous appeler unité de sens, et comment la délimiter? Quel type d'organisation retiendrons-nous comme pertinente à l'hypothèse 'argumentème' que nous allons utiliser ?

On pourrait concevoir un modèle analogue à celui employé par A.J. Greimas pour sa Sémantique structurale ⁽⁹⁾ où la totalité de la "substance sémantique" n'est appelée à signifier que grâce à un réseau d'articulations qui la recouvre : le sens n'est saisi que s'il est articulé. La combinatoire porte alors sur un nombre limité de catégories sémiques. Chaque catégorie de cette combinatoire est susceptible de se transformer en modèle sémiotique constitutionnel, couvrant un champ de significations ou un "micro-uni-

(9) A. J. Greimas, Sémantique structurale. Paris, Larousse, 1966.

vers sémantique". Elle peut aussi à tout instant se développer en structure élémentaire, conçue comme le développement logique d'une catégorie sémique binaire du type blanc opposé à noir, dont les termes sont en relation de contrariété, chacun pouvant projeter un terme contradictoire, ces termes contradictoires pouvant aussi contracter une relation de présupposition avec le terme contraire opposé.

Le schéma de la structure élémentaire est celui-ci:



($\rightarrow$ marque la présupposition et $\leftrightarrow$ la contradiction).

Mais cette théorie du sens suppose en particulier qu'on accepte que la signification est indifférente aux modes de sa manifestation et ceci s'écarte de notre visée dans la mesure où nous projetons de rendre compte d'abord non pas d'une totalité sémantique qui engloberait articulations et manifestations du sens, mais des relations existant entre ces articulations du sens et le sujet énonciateur du discours.

2.3) Les articulations du sens dans l'argumentation

L'hypothèse d'un découpage du discours en unités de sens articulés ou thèmes a ainsi pour visée de dépasser la simple structure de la phrase pour considérer plus précisément à l'intérieur du discours les groupements de deux ou plusieurs phrases, groupements que nous avons dénommés précédemment unités de sens ou argumentèmes de l'argumentation.

La question "comment découper?" suggère immédiatement le problème des marques ou coupures ou blancs à l'intérieur du discours. Ces coupures apparaissent d'abord dans la démarcation des points qui séparent toute phrase de celle qui la précède et de celle qui la suit. Il faut se méfier cependant de s'arrêter à ce niveau : le vide inter-phrases n'est en effet qu'apparent dans la mesure où, à l'intérieur du discours, aucune phrase ne fonctionne isolément. Par contre, nous faisons l'hypothèse qu'il existe des blancs ou des semi-ruptures entre thèmes, coupures qui ne sont pas nécessairement apparentes.

La disposition de ces blancs doit varier selon l'organisation et la longueur des thèmes abordés par le discours. Leur fonction, signalée par un alinéa dans le discours écrit, peut être de permettre à l'orateur, comme c'est le cas pour le point à la fin d'une phrase, de reprendre souffle, de marquer une pause.

Dans la mesure même où tout discours ne s'affranchit que partiellement des contraintes rhétoriques et prosodiques, la fonction de ces blancs doit être alors de souligner la succession et l'enchaînement des thèmes abordés par l'orateur. Et c'est bien ce que nous pouvons observer en écoutant un orateur prononcer son discours : nous l'écoutons terminer ses phrases et les parties de son discours quand sa parole se suspend ou se coupe à chaque point et à chaque alinéa.

Il faut se garder cependant de confondre parties du discours avec sous-discours du discours. Nous ne sommes en présence que de morceaux d'un ensemble plus complet. Ces morceaux peuvent correspondre ou non à l'acception rhétorique traditionnelle des parties du discours. Ils sont en tout cas nécessaires à l'articulation du discours, à sa progression. Signalés par des pauses dans la voix et des signes de ponctuation ou des alinéas dans le texte écrit, leur fonction est de donner au sens développement et rebondissements, d'assurer au discours à la fois "réflexivité" et expressivité.

L'agencement des phrases en effet, c'est l'orientation-ouverture sur et vers le sens. La phrase qui se déroule entre deux coupures, est un découpage dans la chaîne parlée. C'est aussi une unité signifiante qui contribue à l'enchaînement général. Le discours se compose de phrases; les thèmes rassemblent ces phrases et les phrases segmentent les thèmes.

Le sens oriente les phrases en même temps qu'il s'y constitue. Il oriente encore au niveau du thème la succession et l'enchaînement des phrases. Ce mouvement de la parole dans l'acte discursif se réalise essentiellement en explorant tous les champs du possible. Il y a ainsi à la fois mouvement de virtualisation et processus d'actualisation dans la chaîne parlée.

Le schéma est sommairement celui-ci :

ébauche du sens —————> actualisation du sens.

André Martinet écrit: "A chaque différence de sens correspond une différence de forme quelque part dans le message" (10). Les différences formelles correspondent ainsi dans le discours aux manifestations du sens. Un type d'ordre est créé qui ne coïncide ni ne se réduit à l'ordre grammatical. Les phrases sont enchaînées. Des morceaux constitués par une phrase ou par plusieurs phrases se succèdent ou se chevauchent ou sont délimités par des coupures du type alinéa. Le discours a des parties, est composé selon des règles même si ces règles ne correspondent pas toujours aux canons de la rhétorique classique. Et on ne doit pas confondre composition du discours avec procédés stylistiques. De même, s'il existe des règles formelles d'agencement du discours, le morcellement entraîné par l'emploi de ces règles ne correspond pas nécessairement à l'organisation du dis-

(10) A. Martinet, *Eléments de linguistique générale*. Paris, A. Colin, 1960, p. 42.

cours en thèmes bien que ce morcellement puisse être un moyen d'accéder à l'organisation du discours.

Ainsi, certains alinéas introduits dans une partie-thème peuvent n'avoir d'autre fonction que de permettre à l'orateur de reprendre souffle, si la partie est trop longue. Il peut y avoir encore au niveau des thèmes, séparation stylistique entre forme et contenu mais l'unité qui englobe la coupure sera restituée par le mécanisme que nous évoquons précédemment : passage du virtuel à l'actuel ou actualisation du discours.

Il y a donc à l'intérieur du discours des structures de sens dans la mesure où le sens domine les structures qu'il utilise, dont les niveaux d'articulation de la signification. On constate ainsi que les phrases souvent ne peuvent s'enchaîner que par une reprise de l'acquis, de ce qui a été signifié dans ce qui précède. Le discours est sans cesse et régulièrement reprise et progression. La réflexivité, la possibilité pour la parole de rassembler les éléments significatifs déjà acquis pour repartir dans l'élaboration du sens, était déjà signalée par Leibniz lorsqu'il écrivait : "Il arrive quelquefois que nos idées et pensées sont la matière de nos discours et font la chose même qu'on veut signifier, et les notions réflexives entrent plus qu'on ne croit dans celles des choses".⁽¹¹⁾ La réflexivité ainsi accentue notamment les oppositions entre significations pour les reprendre et les entraîner dans la progression du discours. La réflexivité permet encore d'éviter juxtaposition ou conflit entre ces deux dimensions dont parlent les linguistes : littéralité et latéralité.

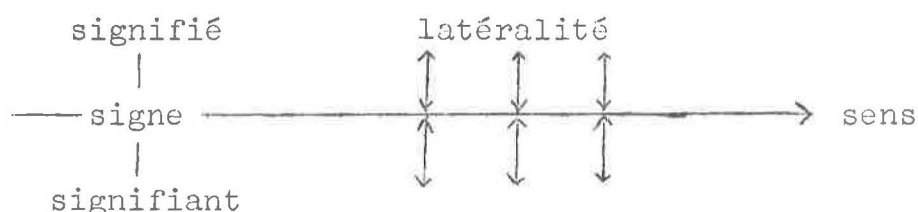
La détermination latérale est ce que Saussure nommait valeur et qu'il plaçait à côté du couple signifiant-signifié. Ainsi chaque pièce du jeu d'échecs possède une

(11) G.W. Leibniz, Nouveaux Essais sur l'entendement humain, Paris, Flammarion, p. 235.

forme, une figure et une règle de déplacement qui constituent sa signification, mais elle ne vaut qu'en relation avec les autres pièces et par le système entier des règles du jeu. Les rapports littéraux résultent de l'accrochage entre signifiants et signifiés; les rapports latéraux sont ceux qui enrichissent le sens.

Par cette latéralité ou cette valeur saussurienne, la signification est dynamisée. Par elle, le mot isolé s'intègre dans un groupe de mots entrecroisé avec d'autres groupes et acquiert sens, entraînant la création de passages, de transitions et de possibilités. La signification au départ se développe en quelque sorte vers le sens par la médiation de la latéralité.

littéralité



2.4) Signification et sens dans le discours

Une démarche structuraliste a consisté à décrire le langage en l'organisant à travers un certain nombre de catégories. Nous ne remettrons pas ceci en cause. L'emploi de catégories peut répondre en effet à certaines finalités: la saisie de fonctions et de structures en particulier. Mais nous insisterons sur le fait que seule la saisie du mouvement des structures significatives peut permettre d'accéder à la compréhension complète du sens.

Si nous considérons le niveau des phrases comme niveau supérieur d'articulation et par articulation nous entendons enchaînement, c'est à ce niveau seulement que l'in-

tégration des phrases entre elles conduira à la production du sens. Sens désignera le phénomène global qui réunit les significations, le mouvement du discours et l'orientation du mouvement vers la finalité du discours. Ce mouvement est double d'ailleurs : il y a d'une part celui qui part de l'origine du discours, organise les éléments et les déroule de façon synchronique, et d'autre part, le mouvement de découverte qui, à travers l'enchaînement, permet à la pensée de prospecter les stratégies possibles pour choisir celle ou celles qu'elle retiendra comme parcours, de manière diachronique en quelque sorte.

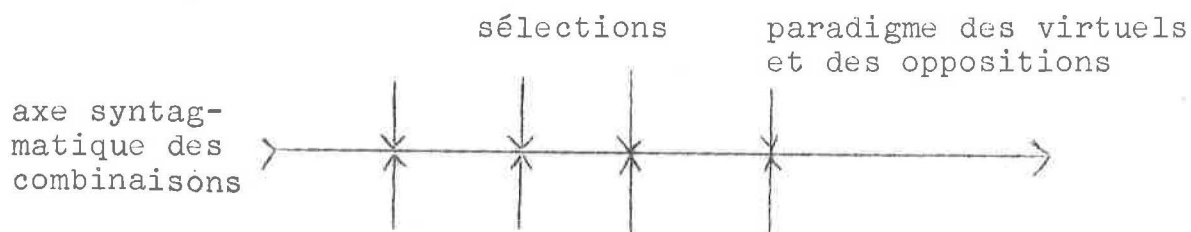
La liberté du locuteur intervient ainsi au niveau du sens, dans la manipulation des significations et dans leurs combinaisons.

Nous distinguerons entre signification dont l'acceptation fait appel au couple signifiant-signifié et sens qui renvoie par contre dans de multiples directions : le passé, l'acquis, les possibles, l'avenir, l'éventuel. Le sens renvoie toujours en-deça vers la pratique. Le discours argumentatif est ainsi toujours finalisé dans l'action. De même, c'est au niveau du sens que se construit la vérité dont l'argumentation veut doter son objet. La vérité ne se situe pas au plan des significations. Elle ne prend existence que par la combinatoire établie par l'orateur entre les significations qu'il utilise. On ne peut pas questionner les significations; elles peuvent être communiquées par tout dictionnaire qui nous renseignera sur la polysémie des termes en question. Mais le sens peut être mis à l'épreuve de plusieurs façons : analyse des conditions concrètes de production du discours, comparaison avec les autres discours auxquels il renvoie, analyse rhétorique des modes de construction des effets de sens et enfin, épreuve de vérité en confrontant le sens avec toute analyse objectivement possible de la réalité concrète à laquelle

il renvoie ou se réfère. Ce dernier point est en quelque sorte la question de la vérité. C'est ici qu'intervient la normativité du sens et la dichotomie entre les possibles et les nécessaires.

2.5) Le discours argumentatif en situation

La progression du discours se fait par séries de sélections successives. Le code utilisé par l'orateur lui permet de fixer ce qu'il veut saisir; il y a en quelque sorte régulièrement projection statique du mouvement du discours et inscription des actes et situations abordés dans les ensembles d'objets. Ces opérations s'effectuent à chaque instant du temps parcouru par le discours. En même temps s'effectue le filtrage des possibles sous la forme d'une élimination des virtuels en fonction du parcours choisi. La stratégie de l'orateur repose justement sur cette élimination des virtuels et dans ces séries de fermetures progressives.



Ceci ne peut s'admettre sans accepter à côté des fonctions cumulative (fonds commun) et relationnelle (champs sémiologiques) du langage, une autre fonction : la fonction situationnelle. Le sens tire origine en effet de situations et renvoie à des situations. Ce concept de situation est donc étroitement associé au concept de réalité sociale, dans la mesure où il n'existe aucun discours qui ne soit inscrit dans une réalité sociale déterminée. Cette réalité sociale apparaît dès l'origine des possibles dans le discours. Elle est présente encore et se traduit dans les ob-

jets, actes, situations sur lesquels portera le discours. Enfin toutes les phrases prononcées ne peuvent que renvoyer à la situation de ceux qui parlent même si les positions affirmées de l'orateur ne coïncident pas avec le rôle social qui est le sien et le statut qui lui est propre dans la cité.

2.6) Compléments à l'analyse du discours argumentatif

Résumer une argumentation peut permettre, selon une procédure peu coûteuse, d'atteindre les manipulations du sens et la combinatoire des articulations entre thèmes dégagés et par là-même nous renseigner sur les positions de l'orateur en fonction situationnelle. Cela ne peut suffire cependant pour être assuré d'éviter toute interprétation subjective. Comment rendre compte en effet des modalités introduites par l'orateur dans son discours ?

Une analyse linguistique plus fine des enchaînements syntagmatiques peut être alors à même de contrôler ou confirmer les premiers résultats obtenus. Cette analyse doit porter sur les éléments où se manifeste le plus directement la liberté du locuteur : personnes, temps, modes, aspects, procès. C'est à nouveau la question du rapport entre le terme et sa représentation qui est ainsi posée.

2.6.1) Les parties du discours

L'objet de la grammaire spéculative aux XIIe et XIIIe siècles était de découvrir les principes selon lesquels le mot comme signe était en relation avec l'esprit humain d'une part et avec la chose qu'il représentait ou signifiait d'autre part. Ces principes étaient supposés universels et constants, dans la mesure où la langue était reconnue comme véhicule de la vraie connaissance. Selon les grammairiens le mot représentait non pas directement la nature de l'objet signifié mais un mode déterminé d'ex-

istence de cet objet (substance, action, qualité, etc.). La manifestation de ce mode se réalisait à travers la forme de la partie du discours correspondante. La grammaire était ainsi conçue comme théorie des parties du discours et des modes de signification dépendant de ces parties.

Par suite toutes les langues étaient conçues comme dotées des moyens d'exprimer les mêmes concepts et possédant les mêmes parties du discours et les mêmes catégories grammaticales générales. Ceci conduisait Roger Bacon (1214-1294) à écrire: "La grammaire est essentiellement la même dans toutes les langues bien qu'elle puisse varier de façon accidentelle". Aux parties du discours étaient ainsi associées les catégories grammaticales telles que personne, temps, mode, nombre et cas.

Les parties du discours étaient définies par référence aux catégories aristotéliciennes. Les noms étaient eux-aussi définis d'après leur mode de signifier, comme des mots qui réfèrent à des substances d'où le terme de substantif et les adjectifs comme des termes qui dénotent des qualités.

Certains grammairiens faisaient aussi appel à l'opposition aristotélicienne entre forme et matière pour distinguer des parties majeures et des parties mineures du discours. Seules les parties du discours majeures (nom, verbe, adjectif et adverbe) avaient un sens et signifiaient les objets de la pensée constituant la matière du discours. Les autres parties (prépositions, conjonctions...) ne signifiant rien en elles-mêmes, contribuaient seulement au sens global des phrases, en imposant une certaine organisation. Cette distinction est restée en grammaire moderne dans la séparation entre sens lexical et sens grammatical.

Ces définitions traditionnelles des parties du discours ont été souvent jugées circulaires. On peut objecter à cette critique que les définitions notionnelles

des parties du discours pourraient être utilisées pour déterminer les dénominations et non les éléments des grandes classes syntaxiques. Il serait envisageable ainsi de définir les parties du discours non comme des classes de mots en surface mais comme des constituants de structure profonde.

Traditionnellement, toute phrase simple était décomposée en deux parties : un sujet et un prédicat. Le prédicat pouvait appartenir à plusieurs types : verbe intransitif, verbe transitif, verbe être ou copule avec son complément. L'objet et le sujet étaient nécessairement des noms, le complément soit un adjectif soit un nom.

Il y a une trentaine d'années, Jespersen et L. Hjelmslev ont élaboré une théorie des parties du discours en faisant correspondre les noms à des catégories du premier degré, les verbes et adjectifs à des catégories du deuxième degré et les adverbes à des catégories du troisième degré et en établissant les propriétés combinatoires de ces catégories.

Les premiers travaux de Lesniewski et d'Ajdukiewicz ont aussi porté sur une grammaire catégorielle dont la catégorie fondamentale est le nom, toutes les autres parties du discours étant des catégories complexes ou dérivées. Enfin, pour citation, les travaux de G. Lakoff supposent une identité catégorielle du verbe et de l'adjectif dans la structure profonde de l'anglais.

Nous n'avons fait qu'introduire ici un problème dont l'étendue reste encore à délimiter. Il nous paraît fondamental d'insister cependant sur le fait que tout discours argumentatif, s'il peut se prêter à un découpage en parties ou thèmes traduisant les enchaînements d'arguments et les stratégies utilisées par l'orateur, doit être aussi analysé en fonction des éléments aspectuels qu'il comporte et qui manifestent la situation de l'orateur dans le discours en tant sujet modalisant.

3. Récapitulatif : résumer un discours argumentatif

3.1) Technique

Résumer un discours argumentatif apparaît possible au prix de plusieurs conditions :

- 1) Progresser modestement en respectant l'ordre des phrases à l'intérieur du discours;
- 2) Retranscrire par étapes successives les éléments du texte de façon à supprimer peu à peu les véritables redondances;
- 3) Retenir toutes les informations du discours, selon une démarche descriptive et non interprétative;
- 4) Dégager ainsi toutes les significations en respectant la construction des phrases qui les contiennent;
- 5) Grouper les significations c'est-à-dire les phrases condensées quand elles sont explicitement reliées dans le texte (reprises du sens, particules de liaisons, etc.);
- 6) Des paragraphes s'organisent ainsi sémantiquement à l'intérieur du discours, en relation avec le regroupement des significations autour de sens locaux ou de sous-thèmes locaux;
- 7) Le discours peut alors être articulé en thèmes successifs pouvant grouper plusieurs phrases à partir du noyau de significations qu'elles ont en commun; ainsi on peut considérer comme thème ce qui est repris ou ce vers quoi les significations convergent;
- 8) Les enchaînements locaux des phrases portent sur des proximités, des mises en présence, des juxtapositions et des explicitations de contenus proches ou identiques;

- 9) L'ensemble permet de constituer un tableau des significations du discours, en retenant les éléments sémantiques pertinents;
- 10) Ces significations peuvent se traduire sous forme de conceptualisations du thème discursif et de notions du type **procès** (verbes d'état, d'événement ou de jugement). Ces notions sont toujours présentées par l'auteur du discours sous l'aspect de relations qui traduisent directement ou modalisent en la qualifiant sa position vis-à-vis des thèmes locaux ou du thème général du discours;
- 11) Les couplets de relations sont alors du type : position/procès, jugement/procès, etc.
exemple: droit/personne, devoir/société, etc.;
- 12) Ces relations s'enchaînent discursivement sous la forme de délimitations, d'oppositions, de successions simples, de coordinations ou de conséquences, chacune de plusieurs types;
- 13) L'ensemble peut constituer une première traduction des stratégies discursives employées par l'auteur.

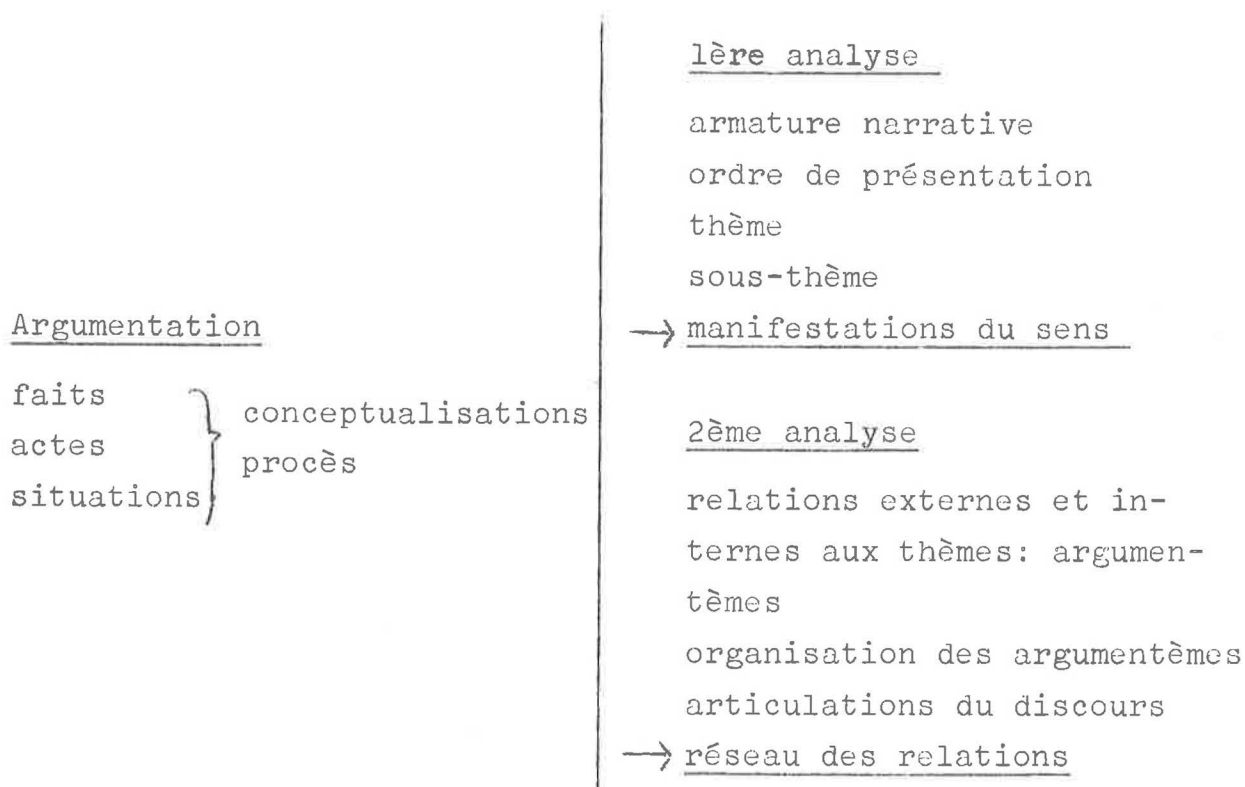
Une argumentation vise à un objet; pour ce faire, elle utilise un certain nombre de procédures discursives caractéristiques. Le discours argumentatif comporte à la fois des aspects lexicologiques, sémantiques et logiques; il existe des relations entre ces trois aspects.

L'argumentation fonctionne par points qui sont les thèmes et les étapes de développement du sujet sur lequel on argumente. Ces thèmes sont dans le discours des unités de sens isolables. Le but de la recherche ne se limite pas à isoler ces thèmes car l'argumentation joue non pas sur la juxtaposition de ces unités mais sur les mécanismes de relation entre ces mêmes unités.

Le discours argumentatif n'est pas seulement l'exposé des manifestations du sens sur un thème particulier; il

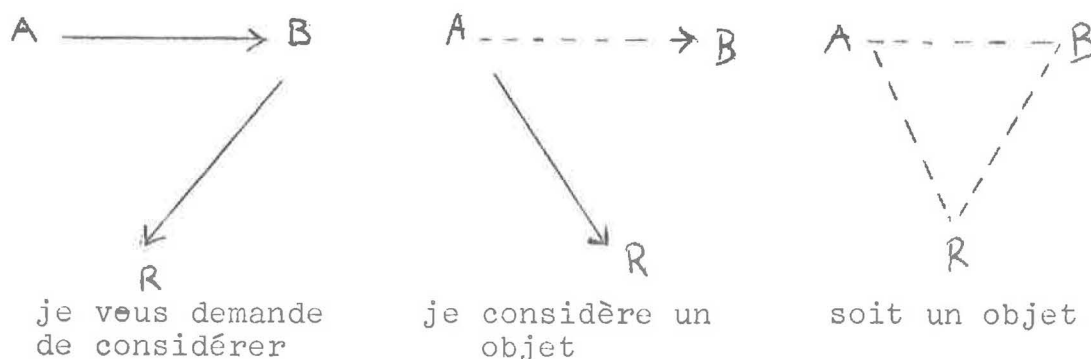
est surtout la configuration des relations créées sur le sens par son auteur, en relations dont il importe de dresser les réseaux particuliers pour en rassembler les procédures générales.

Le schéma sommaire d'analyse peut être :



Ainsi pourront être approchées les stratégies marquant la position de l'orateur vis-à-vis de son adversaire et des contenus auxquels il se réfère.

Exemples : A=orateur, B=interlocuteur, R=référent



4. Annexes : Résumés et découpages de discours en argumentèmes

Annexe I : Discours de G. POMPIDOU (Le Monde, 11 juin 1969)

"Cette histoire-là est insupportable. J'ai été pendant six ans premier ministre et je n'ai jamais rencontré un truand à qui j'aie remis une carte de policier. Je trouve insensé que l'on soit pendant un mois et demi président de la République, même par intérim, qu'on soit pendant dix ans sénateur, que l'on n'ait jamais dénoncé les polices parallèles, qu'étant président de la République par intérim on félicite les ministres, y compris le ministre de l'intérieur, de leur excellente gestion et que, sitôt fermée la porte du conseil des ministres, on aille dire: "Ce sont coquins, ce sont des bandits, ce ministre de l'intérieur couvre des polices parallèles!" Si le ministre de l'intérieur couvre des polices parallèles et que je sois président de la République, eh bien! je vous assure que ne n'attendrai pas un mois et demi pour le mettre à la porte!

"Je n'admets pas même la supposition. Je n'ai jamais rencontré de police parallèle. Qu'il y ait des gens qui s'arment, qui cherchent à "monter des coups" comme on dit c'est possible. En tout cas, j'ai plutôt l'impression - du moins, c'est celle que j'ai eue quand j'étais au gouvernement - que c'était contre le gouvernement et non pas en sa faveur.

"Je suis plutôt évolutionniste. Je crois que le monde est en évolution, que la France évolue, que la politique est une évolution permanente et je ne crois pas pouvoir être demain une espèce de double plus ou moins effacé du général de Gaulle. Mais je ne prétends pas non plus renier sa politique. Je chercherai simplement à m'adapter aux circonstances dans le cadre des idées générales et des principes généraux qui ont toujours été les miens."

1er résumé

- 1) Cette histoire est insupportable.
- 2) J'ai été six ans Premier ministre et je n'ai jamais rencontré un truand entrant dans la police.
- 3) Je trouve insensé qu'on ne dénonce pas pendant dix ans en tant que sénateur et qu'en tant que Président de la République par intérim pendant un mois et demi on félicite les ministres en conseil des ministres et qu'en dehors du conseil des ministres, on aille dire que le ministre de l'Intérieur couvre des polices parallèles.
- 4) Si j'étais président, je n'attendrai pas un mois et demi pour renvoyer un tel ministre de l'Intérieur.
- 5) Je n'admets pas la supposition.
- 6) Je n'ai jamais rencontré de police parallèle.
- 7) S'il y a des gens armés, ils sont plutôt du côté de l'opposition comme les événements passés l'ont montré.
- 8) Je suis plutôt évolutionniste. Je crois que le monde évolue, la France et la politique évoluent, et je ne crois pas pouvoir être demain un double du général de Gaulle mais je ne renierai pas sa politique.
- 9) Je chercherai à m'adapter aux circonstances selon mes idées et mes principes de toujours.

2ème résumé

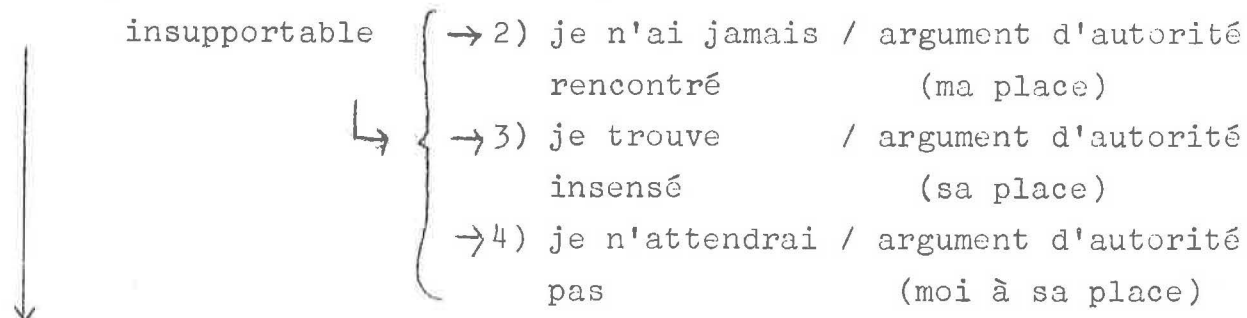
- 1) Cette histoire est insupportable.
- 2) Moi, Premier ministre, je n'ai jamais rencontré de police parallèle.
- 3) Dénoncer maintenant et clandestinement quand on a le passé et la place qu'a M. Poher est insensé.
- 4) A sa place je n'agirai pas ainsi.
- 5) Je n'admets pas la supposition.
- 6) Je n'ai jamais rencontré de police parallèle.
- 7) Les seules forces parallèles qui peuvent exister ont été et sont plutôt dans l'opposition.
- 8) Je suis plutôt évolutionniste. Tout évolue et je ne pourrai être un double du général de Gaulle mais je ne le renierai pas.
- 9) Je m'adapterai aux circonstances avec mes idées et mes principes.

3ème résumé

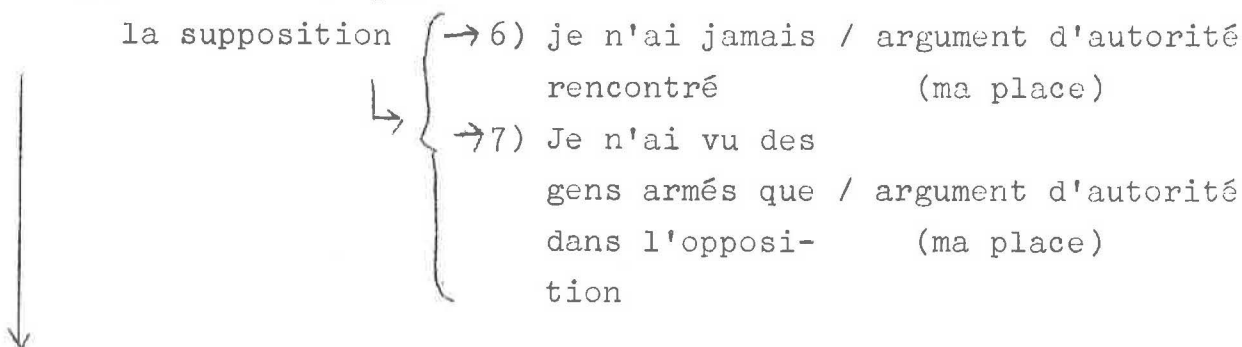
- 1) Réponse directe à l'attaque de M. Poher : c'est insupportable.
- 2) J'ai été le mieux placé pour savoir : c'est invraisemblable.
- 3) Pourquoi le faire maintenant et ainsi : c'est insensé.
- 4) J'agirais autrement en prenant mes responsabilités : c'est un comportement irresponsable.
- 5) Deuxième réponse directe : c'est insupportable.
- 6) Je n'ai jamais rencontré : c'est invraisemblable.
- 7) Ce sont les opposants qui étaient armés : c'est donc une calomnie.
- 8) Moi, j'évolue et je ne serai pas un double du général de Gaulle sans le renier cependant : le passé est le passé, l'avenir est différent.
- 9) Je m'adapterai aux circonstances : je serai souple.

4/ Plan des argumentèmes du discours :

I/ 1) Cette histoire est



II/ 5) Je n'admets pas



III/ 8) Moi j'évolue et je ne suis pas tri-

butaire du passé ↓ / argument du progrès

9) Moi je serai souple et pragmatique / argument du progrès

Le discours fonctionne en trois parties : les deux premières réfutent l'accusation de l'adversaire, la troisième définit l'originalité de l'orateur-candidat et vise à le distancer de la politique passée.

L'ensemble du discours d'autre part est un jeu sur les places : celle qu'a occupée l'orateur et celle qu'il occupe maintenant et celle qu'occupe l'adversaire maintenant et celle qu'il a occupée dans le passé, le comportement éventuel de l'orateur à la place qu'occupe son adversaire et le comportement de son adversaire à cette place.

5/ Explicitation des arguments utilisés.

- 1) Qualification traduisant une affirmation de position insupportable → cette histoire-là
- 2) argument d'autorité
ma place pendant six ans → je n'ai jamais rencontré
- 3) argument d'autorité
sa place pendant 10 ans → je n'a jamais dénoncé
- 4) argument d'autorité
à sa place → je n'attendrais pas
- 5) affirmation de position introduisant une qualification
je n'admets pas → la supposition
- 6) argument d'autorité
ma place au gouvernement → je n'ai jamais rencontré
- 7) argument d'autorité
ma place au gouvernement → je n'ai vu que des opposants armés
- 8) argument du progrès
je suis évolutionniste → je ne serai pas un double du général de Gaulle
- 9) argument du progrès associé à la continuité (thème électoral du candidat)
je m'adapterai aux circonstances → avec mes principes de toujours

* La flèche signifie que ce qui est à gauche vient introduire, appuyer ou renforcer ce qui est à droite de la flèche.

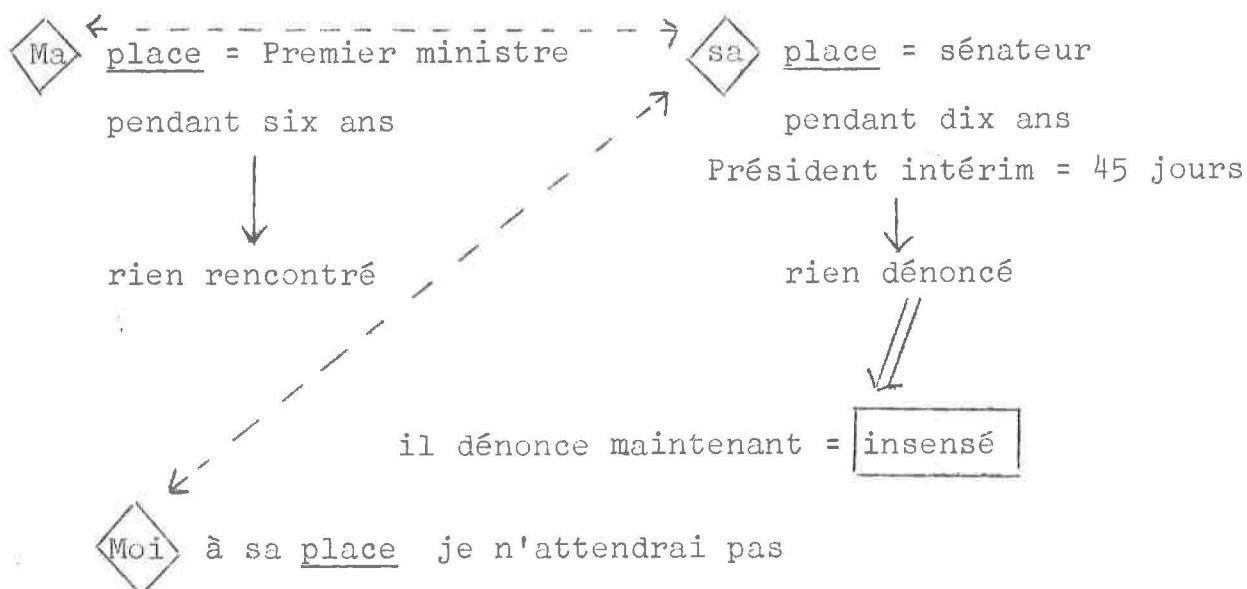
6/ Schéma d'organisation du discours

→ = succession

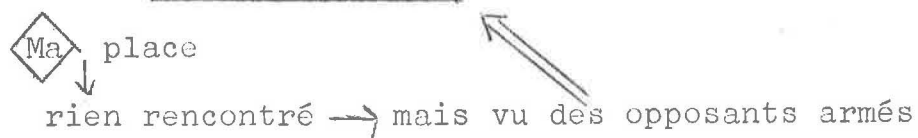
⇒ = conséquence explicite

==> = conséquence implicite

Accusation insupportable



Accusation invraisemblable



Je suis homme du progrès : tout change

le passé ne peut se perpétuer

Je m'adapterai aux circonstances

le fait sur lequel porte l'accusation appartient au passé

7/ Relations interargumentèmes dans le discours :

/ = en présence de, relation de simultanéité entre le premier et le deuxième terme

* = actuellement

P = passé, autrefois

C = conditionnel, avenir, éventuel

M. Poher : $\begin{matrix} P & \text{place} & / & P & \text{ne pas dénoncer} & P & \text{fait} \\ & * & \text{place} & / & * & \text{ne pas dénoncer} & P & \text{fait} \\ & * & \text{place} & / & * & \text{dénoncer} & P & \text{fait} \end{matrix}$

M. Pompidou : $\begin{matrix} P & \text{place} & / & P & \text{ne pas rencontrer} & P & \text{fait} & / & P & \text{ne pas} \\ & & & & & & & & & \text{accuser} \\ C & \text{place} & \wedge & C & \text{rencontrer} & C & \text{fait} & / & C & \text{accuser} \end{matrix}$

D'où : Contradiction de M. Poher :

$\begin{matrix} * & \text{place} & / & * & \text{ne pas dénoncer} & P & \text{fait} \\ * & \sim \text{place} & / & * & \text{dénoncer} & P & \text{fait} \end{matrix}$

Attitude responsable de M. Pompidou :

$\begin{matrix} P & \text{place} & / & P & \text{ne pas rencontrer} & / & P & \text{ne pas accuser} \\ C & \text{place} & \wedge & C & \text{rencontrer} & C & \text{fait} & / & C & \text{accuser} \end{matrix}$

Annexe II : Rôle de l'hypothèse (Henri POINCARÉ)

(In : La Science et l'hypothèse. Paris, Flammarion,
1920, Ch. IX, p. 178-179)

"Toute généralisation est une hypothèse; l'hypothèse a donc un rôle nécessaire que personne n'a jamais contesté. Seulement elle doit toujours être, le plus tôt possible et le plus souvent possible, soumise à la vérification. Il va sans dire que, si elle ne supporte pas cette épreuve, on doit l'abandonner sans arrière-pensée. C'est bien ce qu'on fait en général, mais quelquefois avec une certaine mauvaise humeur.

Eh bien, cette mauvaise humeur même n'est pas justifiée; le physicien qui vient de renoncer à une de ses hypothèses devrait être, au contraire, plein de joie, car, il vient de trouver une occasion inespérée de découverte. Son hypothèse, j'imagine, n'avait pas été adoptée à la légère; elle tenait compte de tous les facteurs connus qui semblaient pouvoir intervenir dans le phénomène. Si la vérification ne se fait pas, c'est qu'il y a quelque chose d'inattendu, d'extraordinaire; c'est qu'on va trouver de l'inconnu et du nouveau.

L'hypothèse ainsi renversée a-t-elle donc été stérile? Loin de là, on peut dire qu'elle a rendu plus de services qu'une hypothèse vraie; non seulement elle a été l'occasion de l'expérience décisive, mais on aurait fait cette expérience par hasard, sans avoir fait l'hypothèse, qu'on n'en aurait rien tiré; on n'y aurait rien vu d'extraordinaire; on n'aurait catalogué qu'un fait de plus sans en déduire la moindre conséquence."

ler résumé

- 1) Toute généralisation est une hypothèse;
- 2) L'hypothèse a donc un rôle nécessaire.
- 3) Seulement elle doit toujours être vite et souvent soumise à vérification.
- 4) Si elle ne supporte pas cette épreuve, on doit l'abandonner.
- 5) C'est ce qu'on fait en général parfois avec mauvaise humeur.
- 6) Cette mauvaise humeur n'est pas justifiée;
- 7) le physicien renonçant à une hypothèse devrait être joyeux car il vient de trouver une occasion de découverte.
- 8) Son hypothèse tenait compte de tous les facteurs connus qui semblaient pouvoir intervenir dans le phénomène.
- 9) Si elle ne se vérifie pas c'est qu'on va trouver du nouveau.
- 10) L'hypothèse a-t-elle été stérile ?
- 11) Elle a été l'occasion de l'expérience décisive,
- 12) mais on aurait fait cette expérience sans hypothèse qu'on en n'aurait rien tiré;
- 13) on n'aurait catalogué qu'un fait de plus sans en déduire de conséquence.

2ème résumé :

- 1) Toute généralisation est hypothèse;
- 2) l'hypothèse est donc nécessaire.
- 3) Seulement elle doit être vérifiée.
- 4) Si elle ne le supporte pas, on doit l'abandonner.
- 5) On le fait en général, et parfois avec mauvaise humeur.
- 6) Mauvaise humeur non justifiée;
- 7) le physicien devrait alors au contraire être joyeux car c'est une occasion de découverte.
- 8) Son hypothèse considérerait tous les facteurs éventuels intervenant.
- 9) Si elle ne se vérifie pas, on va trouver du nouveau.
- 10) L'hypothèse a-t-elle été stérile ?
- 11) Elle a été occasion d'expérience décisive,
- 12) mais sans hypothèse on n'aurait rien tiré de cette expérience;
- 13) on n'aurait catalogué qu'un fait de plus sans conséquence.

3/ Plan des argumentèmes

I/ 1) Toute généralisation est hypothèse



↳ 2) l'hypothèse est donc nécessaire

II/ 3) Seulement elle doit être vérifiée



↳ 4) Si elle ne supporte pas, on doit l'abandonner

↳ 5) On le fait mais parfois avec mauvaise humeur

↳ 6) Cette mauvaise humeur n'est pas justifiée.

III/ 7) Le physicien devrait au contraire être joyeux



↳ 8) son hypothèse considérerait tous les facteurs éventuels

↳ 9) Si elle ne se vérifie pas, on doit trouver du nouveau

IV/ 10) L'hypothèse a-t-elle été stérile ?

↳ 11) elle a été l'occasion de l'expérience

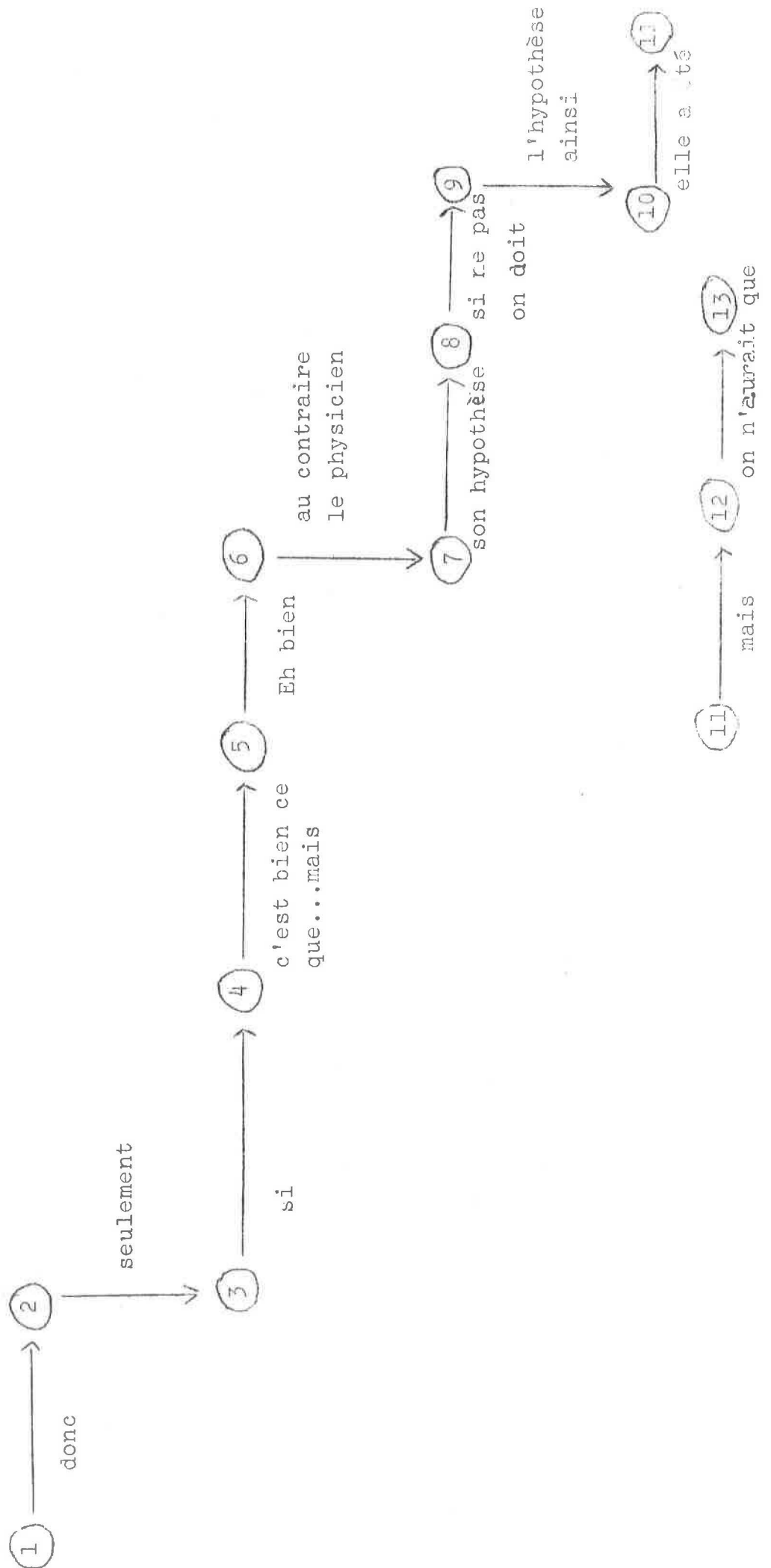
↳ 12) mais sans hypothèse cette expérience

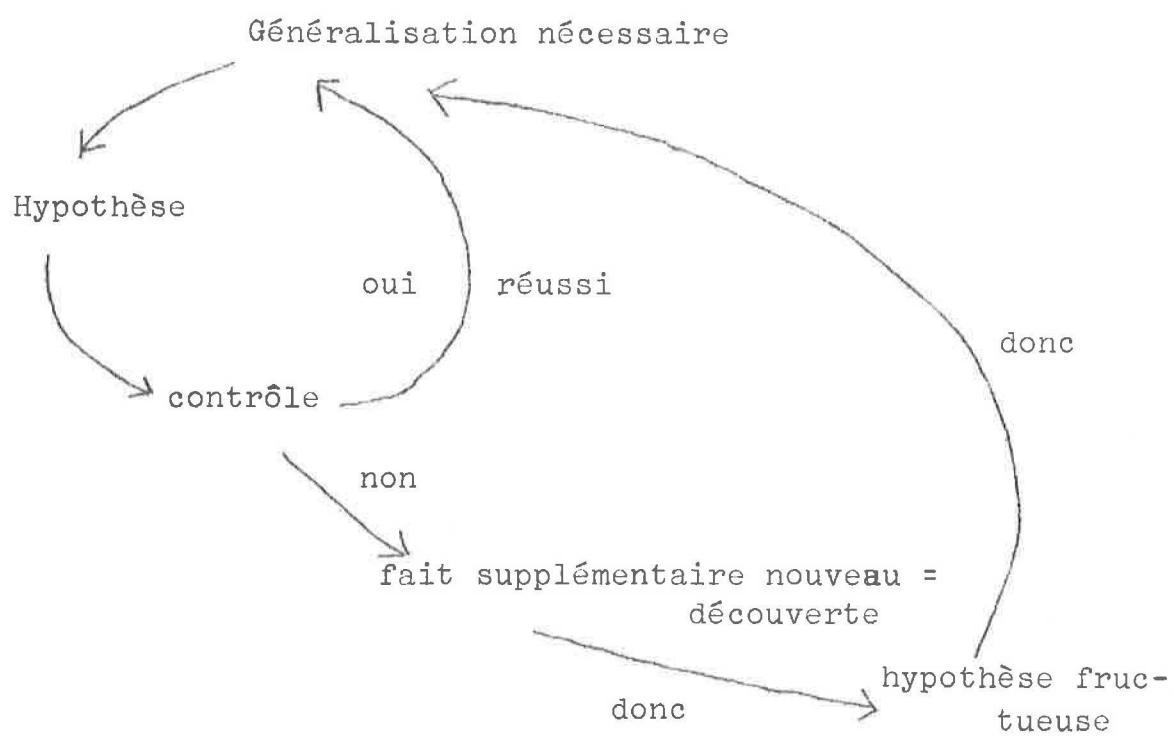
↳ 13) aurait catalogué un fait sans conséquence

4/ Explicitation des arguments utilisés

- 1) Toute généralisation est hypothèse / argument d'universalité
- 2) L'hypothèse est donc nécessaire / argument de nécessité
liée à l'universalité.
(Ce qui est universel est nécessaire)
- 3) Seulement elle doit être / argument de la scientificité
vérifiée (l'universel doit être soumis
à épreuve pour devenir scientifique-
ment nécessaire)
- 4) }
5) } Développements de l'argument précédent
6) }
- 7) Le physicien devrait être joyeux / argument de la découverte
dans le champ de la scientificité
- 8) Son hypothèse / argument de la découverte confirmée
- 9) si elle ne se vérifie pas / firmé par le fait que la seule
explication au non fonctionnement de l'hypothèse universelle
adoptée est la présence d'un
facteur non prévu nouveau intervenant
- 10) L'hypothèse a-t-elle été / argument de nécessité qui découle
stérile ? de l'argument de la découverte
- 11) l'hypothèse employée au départ a
- 12) permis cette découverte; sans
- 13) elle → catalogage
avec elle → découverte d'un fait
nouveau

5/ Schéma d'argumentation





6/ Relations à l'intérieur du discours

Symboles employés : / : en présence de
 $\square$: nécessaire
 $\diamond$: possible
 $\sim$: non,
 $\rightarrow$: donc

hypothèse / $\square$ généralisation (universel) $\rightarrow$ $\square$ hypothèse

$\square$ hypothèse / $\square$ universel scientifique

$\square$ universel scientifique / $\square$ contrôle, mise à épreuve

$\square$ hypothèse / $\square$ contrôle

$\sim \diamond$ contrôle / $\square \sim$ hypothèse₁

or hypothèse₁ $\in$ $X_1, X_2, \dots, X_n$

$\sim \diamond$ contrôle / $\square X_i \nrightarrow$ hypothèse₁

X_i / $\square$ découverte

$\square$ découverte / $\square$ hypothèse 2

$\square$ hypothèse 2 / $\square$ universel scientifique

Annexe III : Le pamphlet des pamphlets de P.-L. Courier

In : Paris, Gallimard, 1940. Encyclopédie de la Pléiade, p. 214).

"Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre; mais publiez votre pensée. Ce n'est pas un droit, c'est un devoir, étroite obligation de quiconque a une pensée de la produire et mettre au jour pour le bien commun. La vérité est toute à tous. Ce que vous connaissez utile, bon à savoir pour chacun, vous ne le pouvez taire en conscience. Jenner, qui trouva la vaccine, eût été un franc scélérat d'en garder une heure le secret; et comme il n'y a point d'homme qui ne croie ses idées utiles, il n'y en a point qui ne soit tenu de les communiquer et répandre par tous moyens à lui possible. Parler est bien, écrire est mieux; imprimer est excellente chose. Une pensée déduite en termes courts et clairs, avec preuves, documents, exemples, quand on l'imprime, c'est un pamphlet, et la meilleure action, courageuse souvent, qu'un homme puisse faire au monde. Car si votre pensée est bonne, on en profite, mauvaise on la corrige et l'on en profite encore. Mais l'abus... Sottise que ce mot: ceux qui l'ont inventé, ce sont eux qui vraiment abusent de la presse, en imprimant ce qu'ils veulent, trompant, calomniant et empêchant de répondre. Quand ils crient contre les pamphlets, journaux, brochures, ils ont des raisons admirables. J'ai les miennes et voudrais qu'on en fît davantage, que chacun publiât tout ce qu'il pense et sait !"

1er résumé :

- 1) Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, pendre mais publiez votre pensée.
- 2) C'est non un droit mais un devoir pour quiconque de mettre au jour sa pensée pour le bien commun
- 3) La vérité est toute à tous.
- 4) Ce que vous connaissez bon à savoir pour chacun vous ne le pouvez taire en conscience.
- 5) Sa découverte, la vaccine (1796), Jenner eût été un scélérat de la garder; et comme son utilité est reconnue par tous, tous doivent la communiquer et répandre.
- 6) Parler est bien, écrire est mieux, imprimer est excellent.
- 7) Une pensée déduite, courte, claire, imprimée avec preuves, documents, c'est un pamphlet, la meilleure action à faire.
- 8) Car si c'est bon on en profite, si c'est mauvais on corrige et on en profite.
- 9) Mais, l'abus...sottise : mot inventé par ceux qui abusent, impriment à leur volonté, trompent, calomnient et empêchent de répondre.
- 10) Quand ils crient contre les pamphlets, brochures, ils ont des raisons admirables.
- 11) J'ai les miennes et voudrais que chacun publiât davantage tout ce qu'il pense et sait.

2ème résumé :

- 1) Laissez dire, laissez-vous jusqu'à pendre mais publiez votre pensée.
- 2) C'est non un droit mais un devoir pour le bien commun.
- 3) La vérité est toute à tous.
- 4) Ce que vous connaissez bon à savoir, vous ne le pouvez taire.
- 5) La vaccine est reconnue par tous utile, tous doivent la répandre.
- 6) Parler est bien, écrire : mieux, imprimer : excellent.
- 7) Une pensée déduite, claire, prouvée, imprimée, c'est un pamphlet : le mieux à faire.
- 8) Car bon, on en profite et mauvais aussi en corrigeant.
- 9) Mais l'abus... sottise : inventé par ceux qui abusent en imprimant mensonges et calomnies et en empêchant d'y répondre.
- 10) Quand ils crient contre les pamphlets, ils ont des raisons admirables.
- 11) J'ai les miennes et voudrais que chacun publiât davantage tout ce qu'il pense et sait.

3/ Plan des argumentèmes

I/ 1) Laissez dire...mais publiez.



↳ 2) C'est un devoir pour le bien commun

II/ 3) La vérité est toute à tous.



↳ 4) Ce que...vous ne le pouvez taire

↳ 5) la vaccine est utile; on doit la répandre.

III/ 6) Parler est bien, imprimer, excellent.



↳ 7) Une pensée...un pamphlet: le mieux à faire.

↳ 8) Car bon on en profite, mauvais aussi.

IV/ 9) Mais l'abus... sottise inventée par ceux qui abusent.↳ 10) Quand ils crient ils ont des raisons.V/ 11) J'ai les miennes et voudrais que chacun publiât.

5/ Traduction des arguments utilisés

- 1) Votre place dans la collectivité entraîne des responsabilités → publier: votre droit et votre devoir
- 2) Votre place dans la collectivité entraîne des responsabilités → vous ne pouvez taire ce qui est utile
- 3) Votre place dans la collectivité entraîne des responsabilités → vous devez utiliser le meilleur moyen: le pamphlet utile à tous.
- 4) Ceux qui sont contre ont confisqué ce moyen à leur profit → ils ne sont plus dans la collectivité mais servent leurs intérêts particuliers.
Ils ont leurs raisons bien sûr
c'est que
- 5) J'ai mes raisons : → Je tiens ma place dans la collectivité; faites de même.
Je prends mes responsabilités

* La finalité du discours pourrait s'intituler : le pamphlétaire au service du bien public exclusivement.

6/ Relations à l'intérieur du discours

Symboles utilisés : place = place dans la collectivité

/ : en présence de

→ : donc

□ : nécessaire

□ place / □ publier

□ place / □ vérité

□ vérité / □ publier

□ pamphlet / □ publier

□ ~ pamphlet / □ ~ place

Moi : □ pamphlet → □ place

Vous : □ publier → □ pamphlet → □ place

